3.4.1. La tentation dans la vie du croyant

1. Satan et la tentation
2. Dieu et la tentation
3. L'homme et la tentation
4. La victoire dans la tentation

La tentation se présente pour le croyant lorsqu'il se trouve dans une situation où il entend simultanément deux appels: l'un qui le pousse à transgresser la volonté de Dieu, l'autre à faire ce qu'il sait être la volonté de Dieu.

La tentation est une mise à l'épreuve, un test du croyant. En hébreu et en grec, le même mot désigne à la fois la tentation et l'épreuve.

1. Satan et la tentation

Satan porte aussi le nom de "tentateur" (1 Th 3:5; Mt 4:3). Son but est de détourner le croyant de Dieu ou de la voie de l'obéissance à Dieu (Ac 5:3; 2 Co 2:11). A cette fin, il cherche constamment à insinuer le doute et à entraîner à la rébellion; il désire amener le croyant à douter que les voies de Dieu soient bonnes, justes et parfaites (cf. Ge 3:1-6).
Satan incite l'homme soit à faire ce qui est contraire à la volonté de Dieu, soit à ne pas faire ce que Dieu demande; il veut aussi l'inciter à faire ce que Dieu a dit, à un moment qui n'est pas celui de Dieu (cf. 1 S 13:8-14 où l'on peut distinguer les trois éléments).

Satan cherche toujours à pousser à la défaite celui qu'il attaque (1 Pi 5:8), et pour mieux y parvenir il se déguise même en "ange de lumière" (cf. 2 Co 11:14).

2. Dieu et la tentation

Le diable ne peut tenter qu'avec la permission de Dieu (Job 1:12; Job 2:6; cf. Mt 4:1; Lu 22:31).

Dieu permet la tentation car elle constitue une épreuve de la foi destinée à fortifier le croyant (Ja 1:2-4, Ja 1:12; 1 Pi 1:6-7). Mais, en même temps, Dieu contrôle la tentation, en mesure l'intensité (1 Co 10:13a; 2 Th 3:3) et donne la possibilité d'en triompher (1 Co 10:13b; 2 Pi 2:9). Dieu n'enlève donc pas la tentation, mais il aide à ne pas faillir (Jn 17:15).

L'affirmation de Ja 1:13 fait ressortir que Dieu n'incite jamais l'homme à commettre le mal; Dieu ne dresse jamais un piège pour que le croyant soit pris.

La requête "ne nous induis pas en tentation" (Mt 6:13), signifie littéralement: "ne nous introduis pas dans la tentation", ou "ne nous expose pas à la tentation" ou encore "préserve-nous d'entrer dans les vues du tentateur".

Dans le texte original, le même terme que "tenter" est utilisé lorsque Dieu éprouve, c'est-à-dire veut faire ressortir les sentiments secrets des hommes (Ex 16:4; De 8:2; Ge 22:1; cf. Ga 4:13-14). C'est un acte positif qui conduit à une purification et à la sanctification.

3. L'homme et la tentation

Toute tentation ne procède pas directement de Satan et il ne faut pas la lui attribuer d'une façon automatique et systématique (Mc 7:20-23). A cause de sa nature pécheresse, il existe dans l'homme lui-même une amorce au mal: sa convoitise (Ja 1:14; 1 Pi 2:11), c'est-à-dire "les mauvais désirs qu'il porte en lui, qui l'appâtent, le séduisent et l'entraînent" (Ja 1:14 Kuen).

- Le passage de 1 Jn 2:15-16 met en évidence trois types de convoitises:
- La convoitise de la chair, ou les désirs mauvais de la nature humaine (cf. Ro 7:21-23; Ga 5:16-17). Exemples: Guéhazi en 2 R 5:20-24; Saül en 1 S 28:4-8.
- La convoitise des yeux, soit le désir avide de voir ou de posséder ce que l'on voit. Exemples: Lot en Ge 13:10-11; David en 2 S 11:2-4; Acan en Jos 7:19-21.
- L'orgueil de la vie, soit la poursuite et la griserie de la puissance et de la gloire, l'assurance dans ses propres ressources, la sécurité placée dans les choses terrestres. Exemples: Ozias en 2 Ch 26:14-18; l'homme riche en Lu 12:16-21.

Bien qu'Adam et Eve se soient trouvés dans une situation particulière à cause de

l'absence de nature pécheresse, on peut voir un parallèle entre 1 Jn 2:16 et le processus de leur tentation en Ge 3:5-6 où apparaissent les expressions "bon à manger", "agréable à la vue" et "précieux pour ouvrir l'intelligence".

La tentation place l'homme devant un choix qui appelle une décision.

La tentation n'est pas le péché; c'est le fait de choisir la proposition de Satan qui donne naissance au péché (Ja 1:15).

Si le croyant a péché, Dieu lui offre la possibilité d'un nouveau départ sur la base de 1 Jn 1:9; 1 Jn 2:1-2.

4. La victoire dans la tentation

Christ comprend nos faiblesses ayant lui-même subi la tentation, mais sans jamais y céder (Hé 4:15; cf. 1 Co 10:13) et il peut secourir ceux qui sont tentés (Hé 2:18; Ap 3:10). Il fait remporter des victoires à ceux qui sont en communion avec lui (2 Co 2:14; 1 Jn 5:4-5) comme il a triomphé lui-même de Satan (Col 2:15).

Pour vaincre, le croyant doit résister au diable en ayant une foi ferme et en se soumettant à Dieu (1 Pi 5:9; Ja 4:7; cf. Hé 11:24-26). Dieu a créé l'homme libre et doué de volonté; la tentation offre l'occasion d'exprimer un choix dont l'homme est responsable.

La parole de Dieu est une arme à la disposition du croyant comme elle le fut pour Christ (Mt 4:4, Mt 4:7, Mt 4:10; cf. 1 Jn 2:14b).

La prière et la vigilance sont encore deux moyens que le Seigneur donne au croyant pour lui éviter de tomber dans la tentation (Mt 26:41; 1 Pi 5:8).

Lorsque c'est possible, le croyant doit prendre la décision de s'éloigner, voire de fuir loin de la source de la tentation (Ge 39:12; 1 Ti 6:11).

Voyez le schéma "Tentation", qui montre les interactions entre Dieu, le croyant et Satan, et comment se fait le choix entre "victoire" ou "défaite"

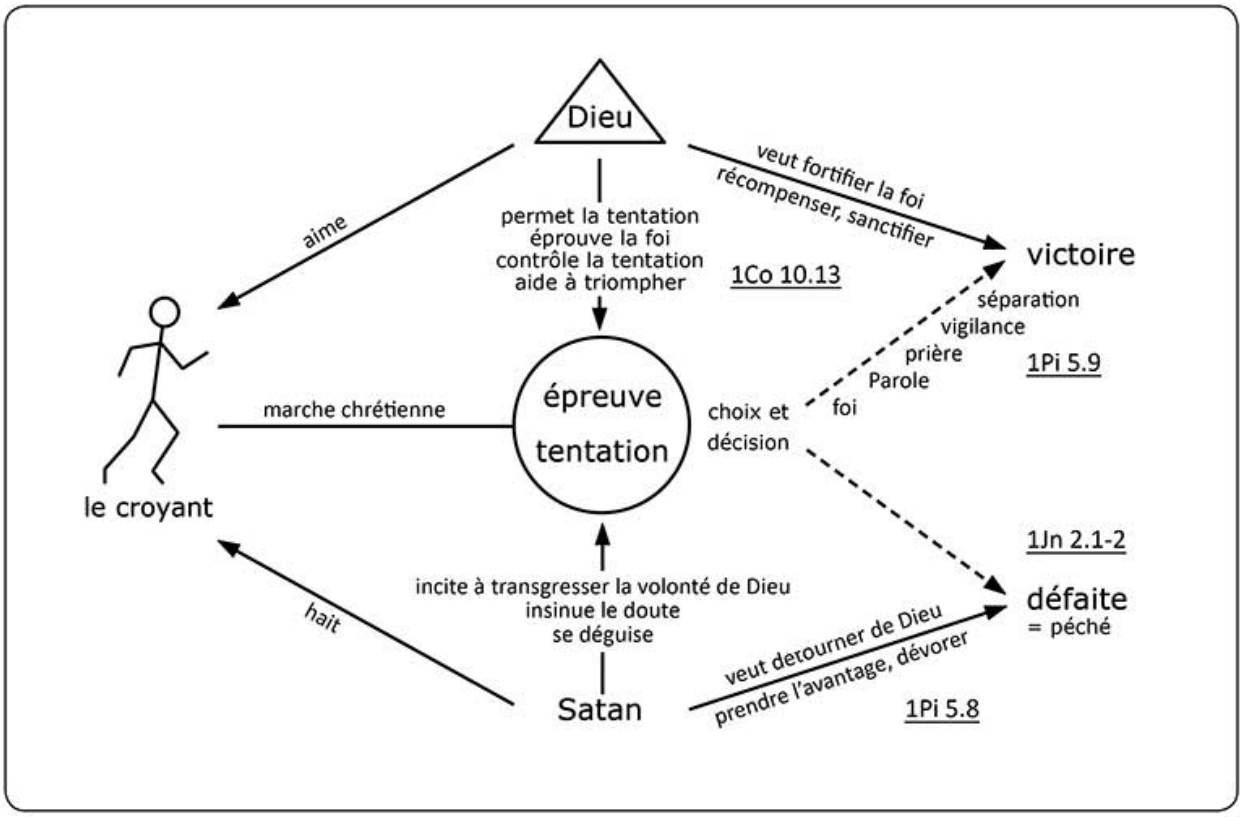

Credo 3.4.1 / La tentation

Note au sujet de l'expression "tenter Dieu"

Cette expression ne peut avoir qu'un sens, puisque Dieu ne peut aucunement être tenté par le mal (cf. Ja 1:13). "Tenter Dieu", c'est:

- lui demander d'agir d'une manière non conforme à sa volonté, ou exiger son intervention comme s'il s'agissait d'un droit (Mt 4:5-7);
- le provoquer, le défier par rapport à ses attributs, abuser de sa patience (Ex 17:1-2, Ex 17:7; Ps 78:18-20, Ps 78:41; Ac 5:9).

Le croyant doit veiller à ne pas tenter Dieu (1 Co 10:9; De 6:16).